

## Justice restauratrice

### Titulaire

Anne LEMONNE (Coordonnateur)

### Mnémonique du cours

CRIM-C527

### Crédits ECTS

5 crédits

### Langue(s) d'enseignement

Français

### Période du cours

Premier quadrimestre

### Campus

Solbosch

## Contenu du cours

La justice restauratrice vise à restaurer le lien social et/ou à réparer les dommages causés par les conflits/infractions. Elle valorise des dispositifs spécifiques tels que la médiation, les conférences restauratrices en groupe, le travail d'intérêt général ou encore d'autres types de pratiques à l'égard des parties impliquées.

Apparue il y a plus de 40 ans dans le monde occidental, ses premières pratiques ont été vues comme capables de répondre, de manière constructive et intégrative, aux principaux enjeux auxquels étaient confrontés nos systèmes de régulation pénale et sociale.

A partir des années 1990, la justice restauratrice a occupé une place prépondérante dans les débats relatifs à la justice pénale et à la justice des mineurs, tant sur le plan international, qu'en Belgique.

La plupart des systèmes de justice ont en effet mis en place de nouveaux modes d'action inspirés de ce que certains ont considéré comme un « nouveau modèle de justice » ou une « troisième voie » (entre réhabilitation et rétribution).

Le cours abordera :

- > Les principaux fondements épistémologiques, théoriques et les pratiques de la justice restauratrice en resituant leur émergence dans un contexte socio-pénal et historique plus large.
- > Il passera en revue les différents modèles et débats qui ont pris place au sein du champ de la justice restauratrice, son cadre normatif et le développement de ses pratiques sur le plan international.
- > Enfin, une grosse partie du cours abordera le contexte socio-politique, théorique et normatif dans lequel les pratiques de justice restauratrice se sont développées en Belgique.

## Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Le cours permettra aux étudiants :

- > d'acquérir une bonne connaissance de la justice restauratrice dans ses dimensions théoriques, normatives et pratiques ;
- de mieux comprendre l'impact des discours et des pratiques de justice réparatrice dans le champ social en général et pénal en particulier ;
- d'approfondir leur compréhension de la dynamique et des enjeux du mouvement et des politiques publiques en faveur de la justice restauratrice ;
- d'adopter une grille de lecture critique par rapport à la place, la rationalité et les effets des discours et pratiques de justice restauratrice.

## Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

- > Exposés magistraux et séances interactives et participatives.
- > Invitation de personnes extérieures pour offrir aux étudiant-e-s une perspective plus concrète de la justice restauratrice.
- > Mise à disposition de portefeuilles de lectures, de vidéos et/ou enregistrements radiophoniques pour illustrer la matière.

## Contribution au profil d'enseignement

Le cours prolongera les connaissances acquises dans les cours :

- > de pénologie
- > de théories criminologiques sociologiques
- > de protection de la jeunesse
- > de politiques pénales
- > de procédure pénale...

De par l'intérêt que porte la justice restauratrice aux victimes, les connaissances en victimologie seront renforcées.

## Références, bibliographie et lectures recommandées

- > PowerPoint et des notes de cours mis à disposition des étudiants
- > Lectures recommandées :

CHRISTIE, N., "Conflict as Property", *The British Journal of Criminology*, Vol. 17, No. 1 (January 1977) [<https://www.jstor.org/stable/i23636054>] , pp. 1-15 (15 pages), Published By: Oxford University Press.

LEMONNE, A., CLAES, B., « La justice réparatrice en Belgique : une nouvelle philosophie

de la justice ? », in JASPART, A., SMEETS, S., STRIMELLE, V. ET F. VANHAMME (Ed.).

« Justice ! ». Des mondes et des visions, Montréal : Erudit, coll. Livres et actes, (2014) : 121-

141, [https://www.erudit.org/fr/livres/hors-collection/justice-mondes-visions--978-2-9813073-](https://www.erudit.org/fr/livres/hors-collection/justice-mondes-visions--978-2-9813073-1-6/000169li.pdf)

1-6/000169li.pdf

LEMONNE A, « A propos de la 5ème Conférence Internationale sur la Justice Restauratrice.

Accord ou contradiction au sein d'un mouvement en expansion? », Revue de Droit Pénal et de

Criminologie, Mai (2002) : 411-428.

LEMONNE, A., « La justice restauratrice en Belgique : nouveau modèle de justice ou modalité

de redéploiement de la pénalité ? » Revue de droit pénal et de criminologie, no sept-octobre

(2016) : 911-27.

VAN DE KERCHOVE Michel, « La justice restauratrice au cœur du conflit des paradigmes de la peine », *Histoire de la justice*, 2015/1 (N° 25), p. 123-133. DOI : 10.3917/rhj.025.0123. URL : <https://www.cairn.info/revue-histoire-de-la-justice-2015-1-page-123.htm>

WALGRAVE, L., "La justice restaurative : à la recherche d'une théorie et d'un programme", *Criminologie*, Volume 32, numéro 1, printemps 1999.

## Support(s) de cours

Syllabus et Université virtuelle

## Autres renseignements

### Lieu(x) d'enseignement

Solbosch

### Méthode(s) d'évaluation

Travail personnel

### Méthode(s) d'évaluation (complément)

Une évaluation formative sera soumise aux étudiants sous forme d'un devoir personnel.

Ce devoir sera à déposer pour le début de la session de janvier sur l'UV (date à convenir).

### Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

## Programmes

### Programmes proposant ce cours à la faculté de Droit et de Criminologie

MA-CRIM | **Master en criminologie** | finalité Spécialisée/bloc 2 **et**

MA-DROI | **Master en droit** | finalité Droit public et international/bloc

2, finalité Droit économique et social/bloc 2 et finalité Droit civil et pénal/bloc 2

